



Garantie de nos ordinateurs sur mesure neuf

La garantie de base couvre en atelier pendant 1 an les systèmes neufs contre tout problème survenant dans le cadre d'une utilisation dite normale. Cette garantie couvre les pièces et le service nécessaire à la remise en fonction. (Inclut : disque dur, carte vidéo, bloc d'alimentation, lecteur optique, carte vidéo, carte mère, processeur, mémoire, systèmes de ventilation)

Les données et l'intégrité du système d'exploitation restent la responsabilité du client. Pour cette raison il est conseillé de faire des copies de sauvegarde fréquemment sur un ou plusieurs supports externes (disque dur USB, DVD). Ces derniers sont disponibles via SD électronique ainsi que le service d'automatisation.

Extension de garantie conditionnelle à maintenance régulière

Il est possible de profiter d'une garantie de 5 ans sur le matériel si vous faites faire l'entretien chez nous. (Inclut : disque dur, carte vidéo, bloc d'alimentation, lecteur optique, carte vidéo, carte mère, processeur, mémoire, systèmes de ventilation)

Il vous faut utiliser le service de maintenance chez SD électronique à tous les 8 mois à partir de la date d'achat. Un entretien est facturé à un prix fixe auquel on ajoute le coût des consommables s'il y a lieu. Chaque maintenance est suivie de 8 mois de garantie sans aucune obligation de prolonger par la suite. En d'autres termes vous décidez quand vous ne voulez plus prolonger le support de votre ordinateur!

Nous donnons une maintenance gratuite à l'achat de tout ordinateur sur mesure neuf.

Conditions et raisons de charges

- Les données du client ne sont pas couvertes par la garantie, il est de la responsabilité du client de faire ses sauvegardes et la configuration des équipements et services non fournis par SD électronique. S'il est souhaité de faire faire par SD électronique une sauvegarde des données avant la réinstallation, le client doit le préciser. Le temps nécessaire pour récupérer les fichiers sera facturé aux taux en vigueur à ce moment. La récupération de données lorsqu'elle est possible est toujours considérée facturable.
- Toute demande de diagnostic en dehors de l'atelier sera facturée au taux en vigueur. Dans le cas où aucune panne ne peut être définie, il n'y aura pas de charge si aucun déplacement n'a été nécessaire et que le système a pu être vérifié en atelier.
- Ce qui peut être attribué à une cause extérieure telles les surtensions, ou la présence de liquide, n'est pas la responsabilité de SD électronique et pourrait s'avérer facturable. Note : Hydro Québec n'est plus responsable des bris d'équipements électroniques s'il y a des surtensions sur les lignes. Pour protéger vos équipements sensibles demandez à SD électronique pour un anti-surtension de très bonne qualité pouvant vous permettre d'être protégé contre ces inconvénients.
- Tout abus ou négligence ne sont pas couverts par la garantie et par conséquent facturables.